SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 4 NOVEMBRE 2019 À 20 H À LA SALLE COMMUNAUTAIRE SITUÉE AU 6822, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS

PRÉSENTS : Mmes Debbie Deslauriers, mairesse
Joëlle Derulle, conseillère
MM. Nicolas Girard, conseiller
Gilles Godbout, conseiller
Benoît Pouliot, conseiller
Bruno Gosselin, conseiller

ABSENTS : M.Julien Milot

Michelle Moisan, directrice générale est aussi présente et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 octobre 2019
4. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 22 octobre 2019
5. Présentation de l'avancement du projet du 7014, Royal et période de questions (max. 30 min.)
6. Rapport des inspecteurs en bâtiments de la M.R.C.
7. Rapport des membres du conseil et de la mairesse
8. Dépôt des états comparatifs 2018-2019
9. Dépôt des états comparatifs 2019-À réaliser au 31 décembre
10. Résolution : Besoins formation – SSI
11. Résolution : Paiement travaux additionnels – Julien Le Peintre
12. Résolution : Achat – Afficheur de vitesse et traverse piétonnière
13. Résolution : Modification – Citerne no 5 – Pour camion-citerne 520
14. Résolution: Autorisation – demande de subvention - Programme 100 degrés
15. Résolution: Municipalité alliée contre la violence conjugale
16. Résolution: Contribution financière – Opération Nez Rouge
17. Comptes à payer
18. Correspondance
19. Période de questions
20. Clôture de la séance

---

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est ouverte à 20 h par Madame Debbie Deslauriers, mairesse de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

RÉSOLUTION NO : 1426-19

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par Joëlle Derulle, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

RÉSOLUTION NO : 1427-19

3. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 OCTOBRE 2019

Il est **proposé** par Gilles Godbout, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le **7 octobre 2019,** tel que rédigé.

RÉSOLUTION NO : 1428-19

4. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 22 OCTOBRE 2019

Il n'y a aucun suivi à faire.

Il est **proposé** par Benoît Pouliot, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le **22 octobre 2019,** tel que rédigé.

5. PRÉSENTATION DE L'AVANCEMENT DU PROJET DU 7014, ROYAL ET PÉRIODE DE QUESTIONS (MAX. 30 MIN.)

Michelle Moisan, directrice générale, présente la dernière version des plans de construction tel que préparé par DAD Architecture et Design. Il est à noter que l'aménagement intérieur (comptoirs, tables et chaises) y sont indiqués à titre informatif seulement.

6. RAPPORT DES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS DE LA M.R.C.

Nombre de permis pour le mois d'octobre 2019 : **5**
Coût des travaux **8 000.00** $

7. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

La mairesse et les conseillers donnent un compte rendu de leurs dossiers respectifs.

8. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS 2018-2019

La directrice générale a déposé les états comparatifs 2018-2019. Le document est disponible pour consultation au bureau municipal ainsi que sur le site Internet de la Municipalité.

9. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS 2019- À RÉALISER AU 31 DÉCEMBRE

La directrice générale a déposé les états comparatifs budgétaires 2019 à réaliser au 31 décembre 2019.

RÉSOLUTION NO : 1429-19

10. BESOINS FORMATION - SSI

ATTENDU QUE les besoins de formation sont les suivants :

NIVEAU	NO. DE PERS. À FORMER
• Pompier	2
• Opérateur d'autopompe	2
• Officiers non urbain	2

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Benoît Pouliot, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'approuver le tableau des besoins de formation pour les Services sécurité incendie de Saint-Laurent tel que déposé pour l'année 2020.

RÉSOLUTION NO : 1430-19

11. PAIEMENT TRAVAUX ADDITIONNELS – JULIEN LE PEINTRE

Il est **proposé** par Gilles Godbout, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'autoriser la directrice à payer les travaux additionnels tels demandés par madame Chantal Gingras et suite à une entente à intervenir entre les parties.

RÉSOLUTION NO : 1431-19

12. ACHAT–AFFICHEUR DE VITESSE ET TRAVERSE PIÉTONNIÈRE

Il est **proposé** par Bruno Gosselin, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents à procéder à l'achat d'afficheur de vitesse et d'un système de traverse piétonnière pour 11 500 $ auprès de Trafic Innovation Inc. le tout provenant des fonds généraux de la Municipalité.

RÉSOLUTION NO : 1432-19

13. MODIFICATION – CITERNE NO 5 – POUR CAMION – CITERNE 520

Il est **proposé** par Benoît Godbout, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'octroyer un contrat à Gosselin & Tremblay Excavation pour la somme de 9625 $ avant taxes pour la modification de la citerne numéro 5 nécessaire suite à l'achat du camion-citerne autopompe.

RÉSOLUTION NO : 1433-19

14. AUTORISATION – DEMANDE DE SUBVENTION – PROGRAMME 100 DEGRÉS

Il est **proposé** par Joëlle Derulle, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à faire une demande de subvention dans le cadre du programme 100 degrés.

RÉSOLUTION NO : 1434-19

15. <u>MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE</u>

ATTENDU QUE la *Chartre des droits et libertés de la personne* reconnait que tout être humain a droit à une vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU QUE c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU QUE le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU QU'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU QUE malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU QUE lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les personnes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU QUE comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Bruno Gosselin, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de proclamer la municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans 'Municipalité alliée contre la violence conjugale'.

RÉSOLUTION NO : 1435-19

16. <u>CONTRIBUTION FINANCIÈRE – OPÉRATION NEZ ROUGE</u>

Il est **proposé** par Nicolas Girard, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'octroyer un montant de 250 $ à Opération Nez rouge.

RÉSOLUTION NO : 1436-19

17. <u>COMPTES À PAYER</u>

Il est **proposé** par Gilles Godbout, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents que le conseil entérine les salaires versés
(30 548.82 $ $) et le paiement des comptes à payer (637 517,97 $ $) totalisant 668 066.79 $ pour le mois d'OCTOBRE 2019 et que la mairesse ou le maire suppléant ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

<u>Certificat du secrétaire</u>

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède en ce jour les crédits suffisants permettant de payer les effets décrits à la résolution numéro **1436-19.**

_____
Michelle Moisan
Directrice générale /secrétaire-trésorière

18. CORRESPONDANCE

Motion de condoléances suite au décès du mari de la mairesse, Monsieur Jean Deslauriers.

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse et les conseillers répondent aux questions de l'assistance.

RÉSOLUTION NO : 1437-19

20. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Nicolas Girard et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 21 h 25.

_____	_____
MICHELLE MOISAN	DEBBIE DESLAURIERS
DIRECTRICE GÉNÉRALE /	MAIRESSE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE	

« Je, Debbie Deslauriers, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».